



Préavis de grève

Le 29 septembre,

TOUTES ET TOUS DANS LA RUE POUR LES SALAIRES !

L'inflation, dans un contexte post- Covid tributaire des conséquences de la guerre en Ukraine, s'emballe (plus de 6% d'ici à décembre) entraînant une paupérisation générale de la population.

Du côté du gouvernement l'urgence n'a pas été de s'atteler à impulser un mouvement afin d'augmenter salaires et points d'indice mais de faire adopter à l'Assemblée nationale, avec la complicité de la droite et de l'extrême-droite des mesures symboliques pour le « pouvoir d'achat ».

En choisissant délibérément de parler de pouvoir d'achat sans parler de salaires, le gouvernement pénalise encore une fois les salarié- es les plus précaires et les plus fragiles.

Radio France, déjà impactée par un projet stratégique caractérisé par des suppressions d'emplois et une dégradation des conditions de travail des salarié- es, ne doit pas se situer en dehors d'un mouvement général d'augmentations de salaires déjà engagé dans le secteur.

L'incertitude qui plane également sur l'audiovisuel public concernant son financement que nous souhaitons pérenne, dynamique et à la hauteur de ses missions ne peut qu'inciter les salarié- es à la défense de celui-ci.

En conséquence, les organisations syndicales CGT, FO, SUD et UNSA appellent les salarié- es à se mobiliser le jeudi 29 septembre 2022

Cette mobilisation s'inscrit également contre le passage en force à venir du gouvernement concernant la réforme des retraites.

Les organisations syndicales CGT, FO, SUD et UNSA déposent un préavis de grève pour le 29 septembre 2022 de 00h00 à minuit, afin de permettre aux salarié-es de participer à la mobilisation et de se joindre aux manifestations.

SUD Radio France
BGard

CGT Radio France

Ronan Feunteun

Paris, le 23 septembre 2022

UNSA

Reçu le 23 sept 2022

avec les usagers et usages